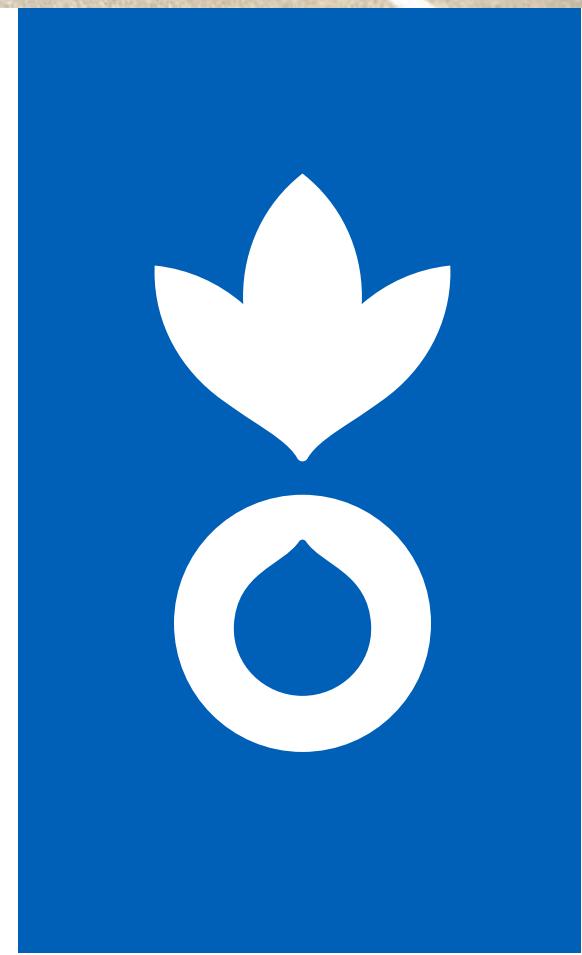


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE NIGER



## POINTS SAILLANTS

- Bonne disponibilité du pâturage et amélioration de l'état corporel du cheptel
- Bonne disponibilité en eau de surface pour l'abreuvement des animaux malgré quelques déficits localisés (Gouré, Tchintabaraden)
- Hausse des prix des animaux
- Baisse généralisée des prix des céréales
- Termes de l'échange caprin mâle-céréales globalement favorables aux éleveurs dans la majorité des zones
- Légère dégradation du contexte sécuritaire : hausse des vols de bétail, conflits et incidents armés



Le dispositif des sites sentinelles de surveillance pastorale est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) du ministère de l'Élevage du Niger.

Les enquêtes de terrain concernent 25 sites sentinelles répartis dans les régions d'Agadez (2 sites), Diffa (4 sites), Maradi (4 sites), Tahoua (8 sites), Tillabéri (3 sites) et Zinder (4 sites). Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données cartographiées par Action contre la Faim sont en fonction des thématiques reconnues sensibles par la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) dans les différentes zones de collecte ainsi que par les leaders d'éleveurs.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

## TABLE DES MATIÈRES

Points saillants .....	1
Contexte .....	3
Situation pastorale .....	4
Concentration et mouvements .....	4
Disponibilité des pâturages .....	5
Ressources en eau et sources d'abreuvement des animaux .....	7
Feux de brousse .....	8
Note d'état corporel et état de santé des animaux .....	8
Vols de bétail, conflits et insécurité .....	10
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail	12
Situation des marchés .....	14
Marchés à bétail et des produits agricoles .....	14
Termes de l'échange .....	17
Conclusion .....	18
Perspectives et recommandations .....	18
Informations et contacts .....	19
Partenariats .....	19
Financements .....	19

## CONTEXTE

Au Niger, la période d'octobre à novembre 2025 marque la fin de la campagne pluvieuse et reste dominée par les récoltes des productions agricoles. Cela se traduit par une bonne disponibilité des ressources et l'abondance des produits céréaliers sur les marchés

favorisant ainsi l'accès physique et économique des produits alimentaires. Pour protéger la production nationale et garantir l'accès et la disponibilité alimentaire toute l'année, l'État du Niger a reconduit l'arrêté portant sur l'interdiction de l'exportation de certains produits alimentaires de base tels que le mil, le sorgho, le niébé.

Cette période est également marquée par la hausse des prix des petits ruminants et la baisse des prix des céréales. Ce qui a amélioré l'accès aux produits alimentaires aux éleveurs. En effet, cette hausse de la valeur marchande des animaux et la baisse des prix des produits alimentaires ont favorisé les Termes de l'échange au profit de l'éleveur dans presque tout le pays au cours de la période.

Sur le plan sécuritaire, la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger), la région de Diffa et la bande sud de Maradi (frontière avec le Nigeria des départements de Guidan Roumdji et de Madarounfa) font toujours face à l'insécurité qui rend difficile l'activité pastorale malgré la disponibilité des ressources. Le début officiel de la transhumance est attendu en janvier 2026 car au Niger la loi réglementant l'ouverture des zones agricoles aux éleveurs fixe l'ouverture des champs au 31 Décembre.

## **SITUATION PASTORALE**

### **CONCENTRATION ET MOUVEMENTS**

Entre octobre et novembre 2025, les sentinelles communautaires ont signalé une forte à très forte concentration de bétail sur 55 % des sites suivis, tandis que le reste des zones présente une concentration moyenne à faible (voir Figure 1).

Ces niveaux élevés de concentration sont principalement observés dans les zones pastorales de Tahoua (Tilla, Talemcess, Bouza), Tillabéri ; d'Agadez (Ingall), de Zinder (Gouré) et Diffa (N'Guigmi, Gueskérrou). Cette situation s'explique principalement par l'absence de libération des zones agricoles, ce qui contraint les éleveurs à rester concentrés dans les zones pastorales.

Deux types de mouvements majeurs ont été observés par les sentinelles. Il s'agit des arrivées massives signalées au nord de Damagaram Takaya et de Mirriah en provenance de Gouré dans la région de Zinder. Le même type de mouvement a été signalé à Tahoua et Keita en provenance du Nord (zone de Tchinta).

Le deuxième type de mouvement est l'arrivée précoce observée à Gandou (région de Zinder), Diffa (région de Diffa) ; Guidan Roumdji (région de Maradi). Ces mouvements traduisent le début de la descente des animaux vers la zone agropastorale malgré la non-libération des champs, une situation susceptible de provoquer des conflits autour des ressources.

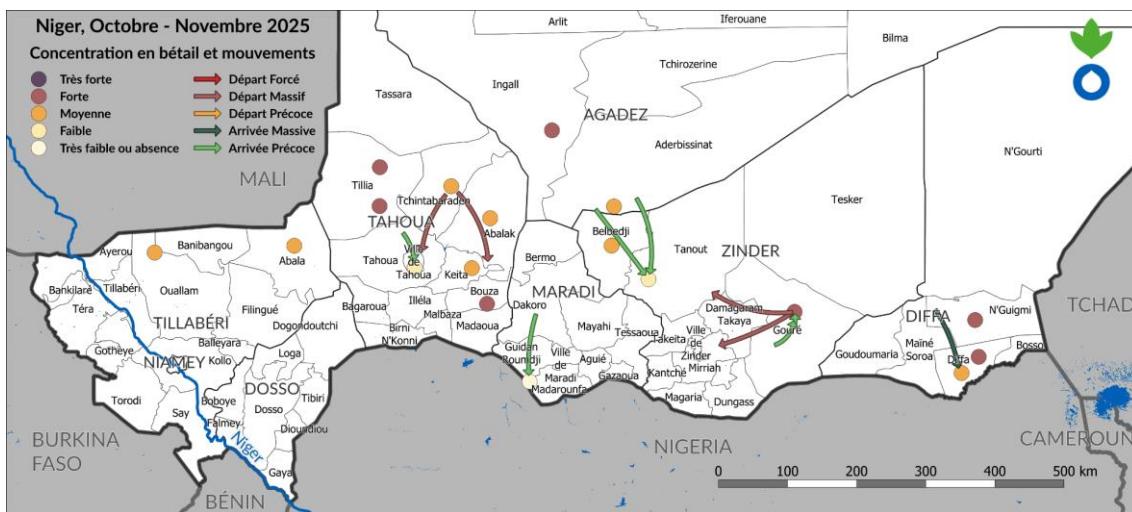


Figure 1 – Concentration du bétail d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

La figure 2 présente l'état de la couverture de biomasse durant la période d'octobre à novembre 2025. Les données satellitaires font ressortir une bonne couverture de biomasse allant de 50% à plus de 80% sur les zones pastorales et agropastorales du pays.

Cependant, on observe quelques zones de faible couverture se situant entre 40% et 50%. Il s'agit des zones d'Abala (région de Tillabéri), du nord de Tchintabaraden (région de Tahoua) ; du nord Tanout (région de Zinder). Un déficit de couverture assez important est observé au niveau des départements de N'Gourtî, Goudoumaria, Mainé Soroa (Diffa), du département de Tesker (Zinder), des zones pastorales d'Agadez (Aderbissinat, Iférouane, Tchirozerine) où le taux peut se situer entre 0% et 10%.

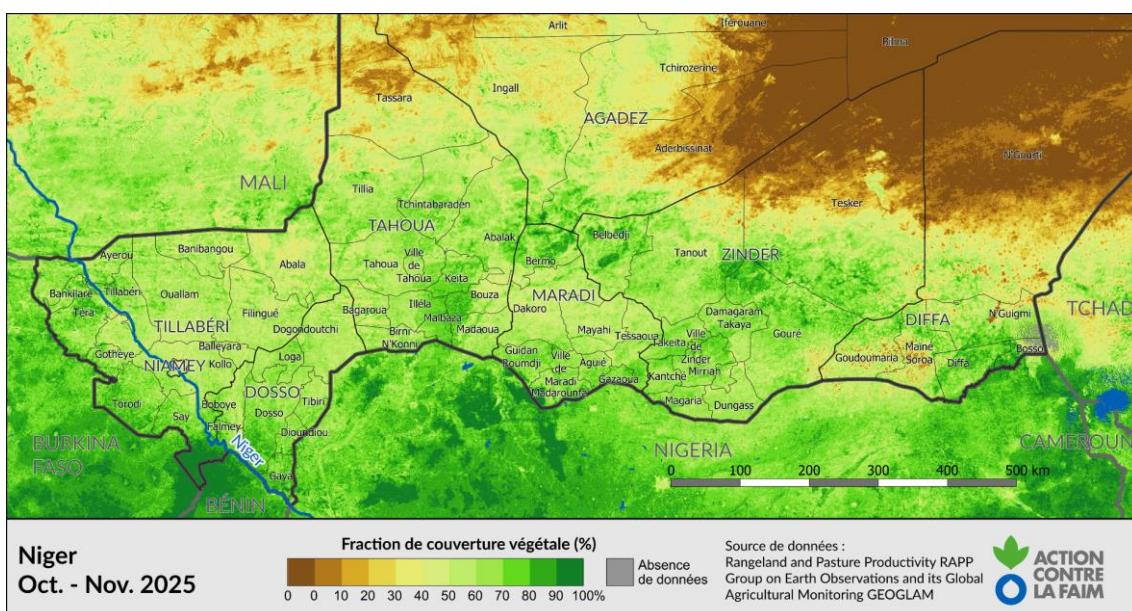


Figure 2 – Fraction de couverture végétale d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

La figure 3 montre l'anomalie normalisée de la production de biomasse durant l'hivernage 2025, comparée à la moyenne de la même période des 25 dernières années (depuis 1999). L'anomalie normalisée de couverture végétale observée cette année est positive

sur toutes les zones pastorales et agropastorales du pays. Cela semble traduire une production de biomasse supérieure à la moyenne et une bonne disponibilité en pâturage. Cependant, quelques poches présentant une anomalie de couverture négative sont constatées notamment au nord de Tillia (région de Tahoua) ; Bosso (région de Diffa), Say (région de Tillabéri) et la zone de Gaya dans la région de Dosso. Cet état pourrait favoriser des mouvements précoce ou forcés de bétail vers les zones mieux pourvues.

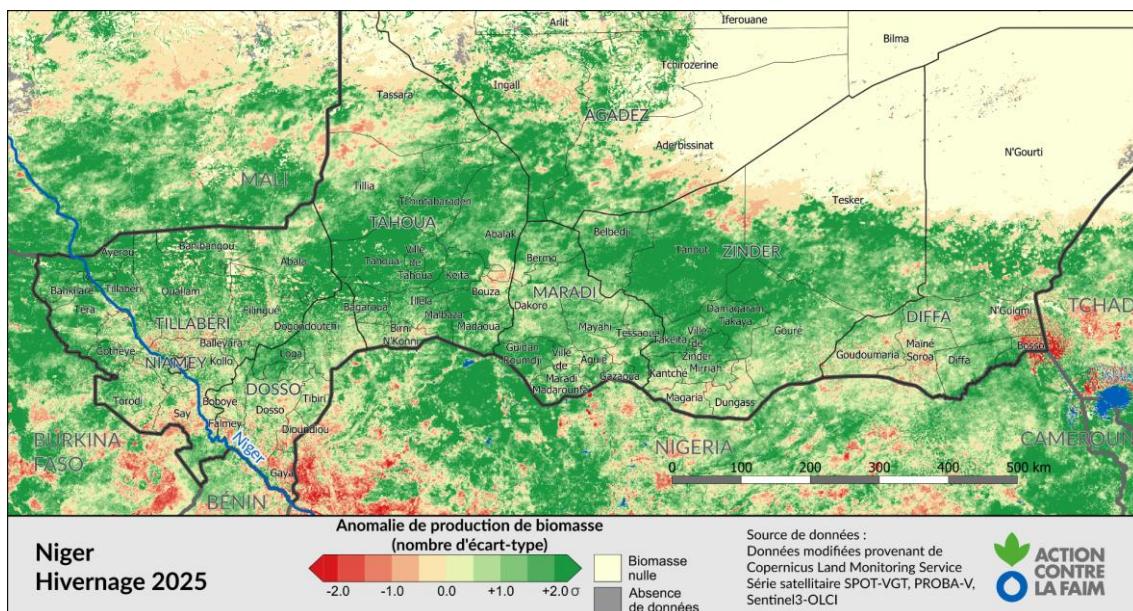


Figure 3 – Anomalie normalisée de production de biomasse durant l'hivernage 2025 sur le Niger

Pour cette période d'octobre à novembre 2025, les informations rapportées par les sentinelles montrent une bonne disponibilité des ressources en pâturage au niveau de tous les sites suivis. Le pâturage est jugé suffisant à très suffisant sur 77,7 % des sites suivis, tandis qu'il est de niveau moyen sur les 22,3 % restants (voir Figure 4). Cette situation montre néanmoins une petite détérioration par rapport à la période précédente. Ces constats sont corroborés par les données satellites qui indiquent une couverture végétale satisfaisante sur l'ensemble des zones pastorales et agropastorales.

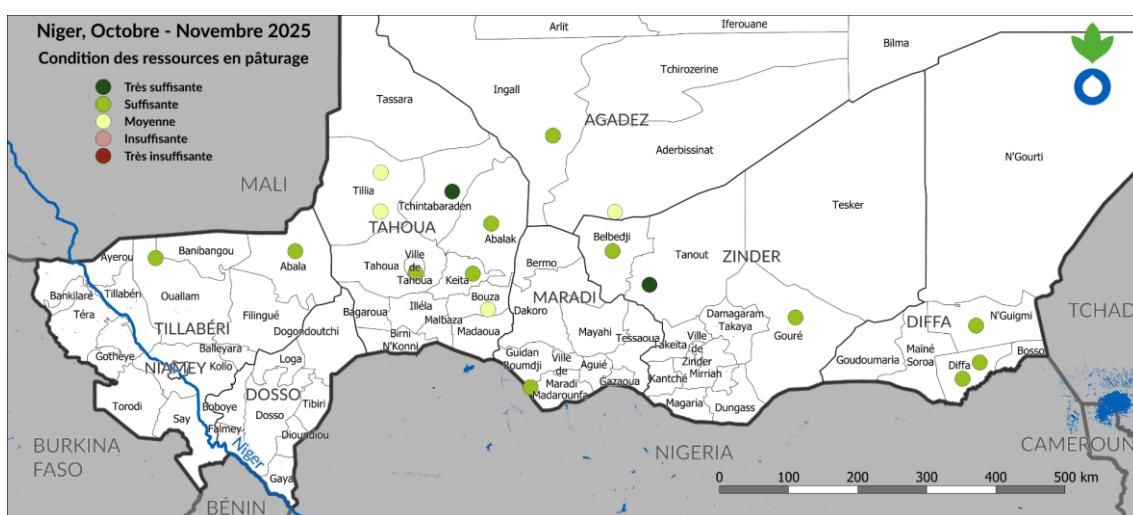


Figure 4 – État des ressources en pâturage d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La disponibilité des ressources en eau de surface remontée par les sentinelles est jugée moyenne à très suffisante pour près de 89% de sites suivis au cours de la période d'octobre à novembre 2025. Cela signifie que la majorité des sites disposent encore d'une quantité d'eau suffisante pour le bétail en cette période post-hivernale.

En revanche, environ 11% des sentinelles ont signalé une insuffisance en eau de surface, notamment à Gouré et à Tchintabaraden due probablement à la concentration d'animaux signalée dans ces zones (Figure 6).

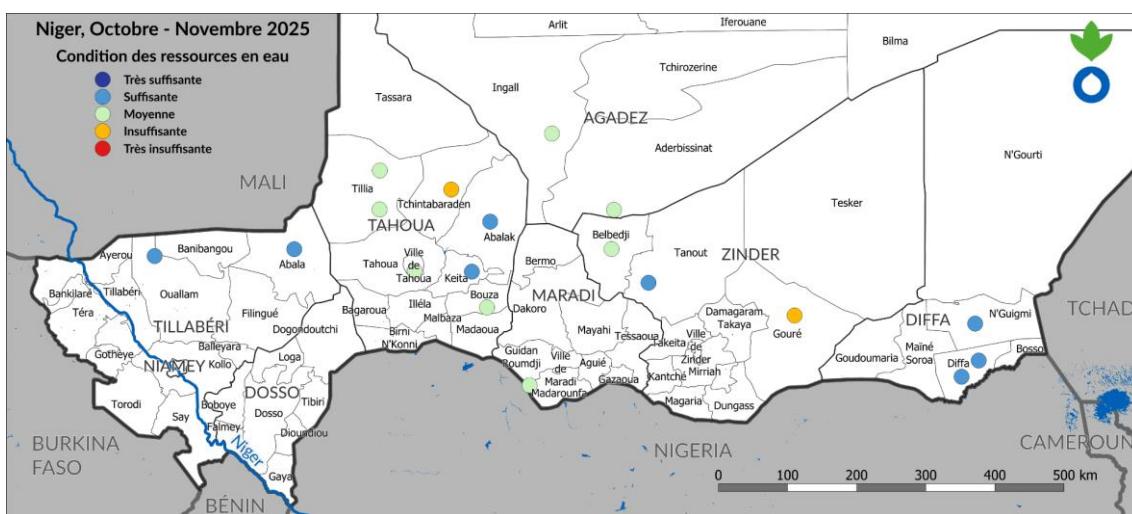


Figure 5 – État des ressources en eau d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Les informations rapportées par les sentinelles indiquent que les principales sources d'abreuvement du bétail durant la période sont constituées à 50 % de puits, 45 % de mares et 5 % de forages (Figure 7).

Une part importante de l'abreuvement continue encore de se faire au niveau des mares en cette période. Dans les semaines à venir, cette répartition devrait évoluer vers une utilisation accrue des puits, traduisant le début du tarissement progressif des mares saisonnières.

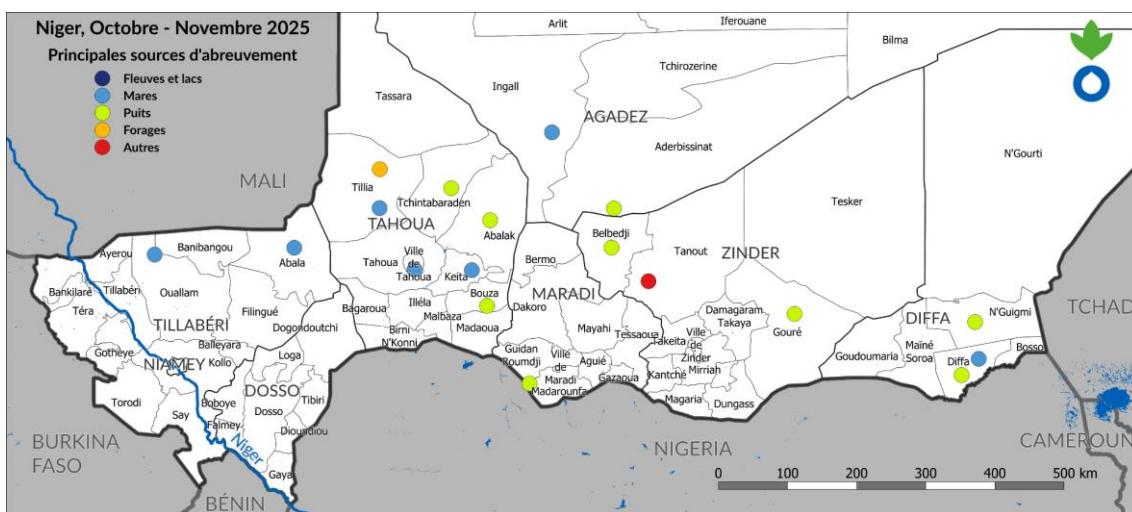


Figure 6 – Sources principales d'abreuvement d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## FEUX DE BROUSSE

Entre octobre et novembre 2025, environ 66 % des sentinelles ont rapporté des cas de feux de brousse de taille allant de petite à très grande. Cette situation résulte non seulement de l'assèchement de la biomasse herbacée associée à la saison et de l'harmattan, mais également de comportements humains imprudents. Ces cas de feux de brousse signalés concernent la région de Tahoua (Tilla, Talemcess, Tchinta, Abalak), la région d'Agadez (Ingall, Aderbissinat), la région de Zinder (Belbédji, Tanout, Gouré) ainsi que la région de Diffa (Gueskérout et Bosso).

Il convient de rappeler que les feux de brousse sont généralement accidentels, souvent déclenchés par des feux de cuisine mal éteints. Leur propagation dépend fortement du degré d'assèchement du couvert végétal et de la vitesse du vent.

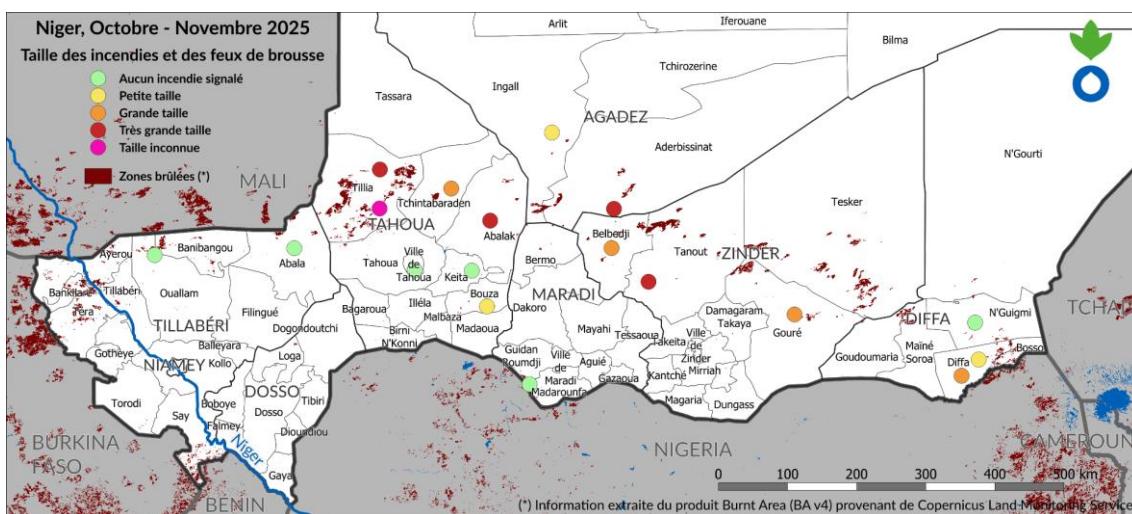


Figure 7 – Taille des incendies et des feux de brousse d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## NOTE D'ÉTAT CORPOREL ET ÉTAT DE SANTÉ DES ANIMAUX

L'appréciation de la Note d'État Corporel (NEC) des petits ruminants (caprins et ovins) indique que 72% d'entre eux présentent un bon état corporel dans les sites suivis, tandis que 28% affichent un état passable (Figure 9).

Cette tendance montre une relative stabilité par rapport à la période précédente (août - septembre 2025), au cours de laquelle seulement 75% des animaux étaient jugés en bon état d'embonpoint et 25% en état passable sur les mêmes sites suivis.

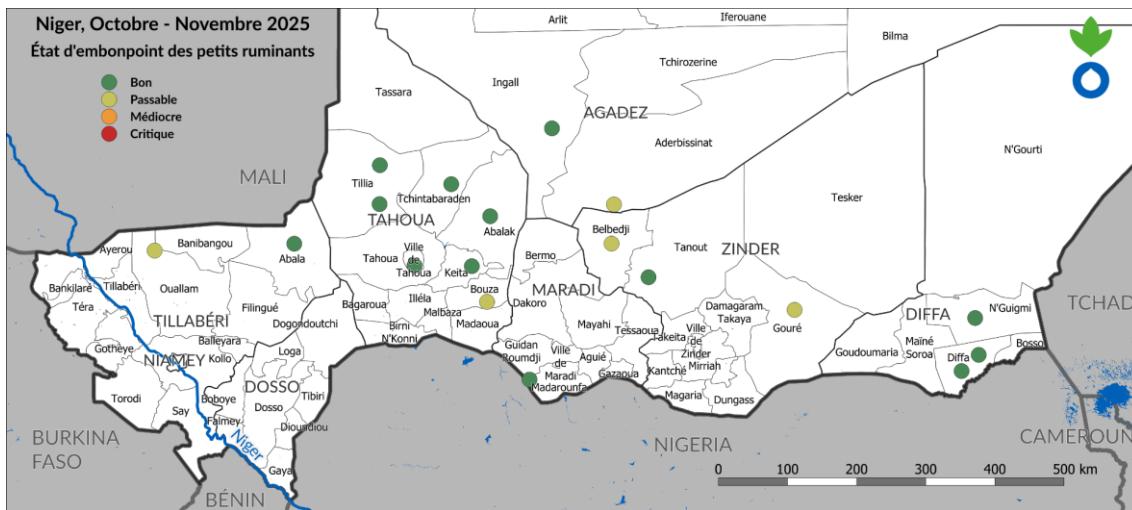


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Pour les gros ruminants (figure 9), la situation de l'état d'embonpoint rapportée par les sentinelles est également très bonne avec les mêmes proportions que pour les petits ruminants.

Cette situation positive de l'état corporel des animaux s'explique principalement par une bonne disponibilité du pâturage.

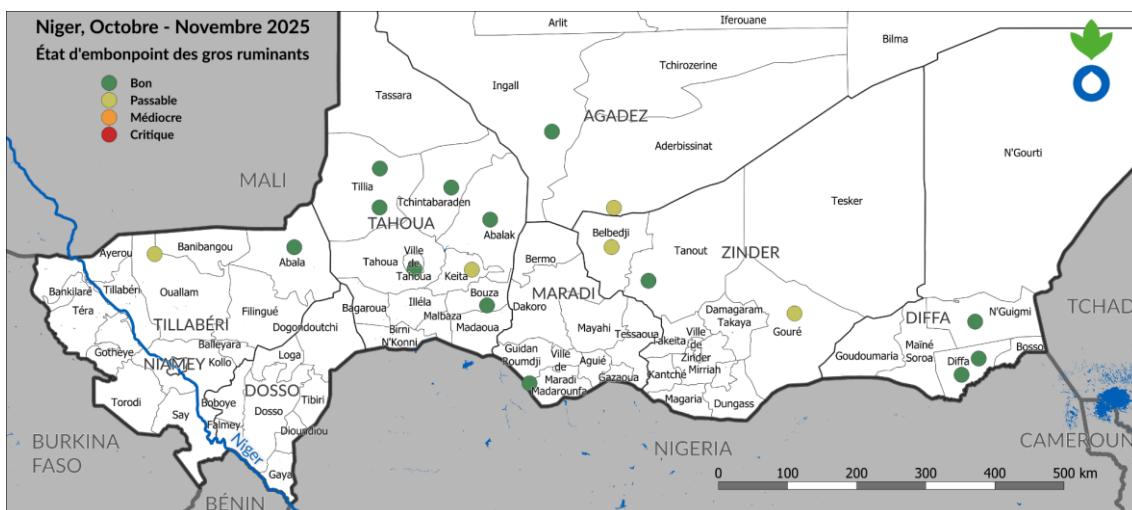


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

En ce qui concerne la situation sanitaire du bétail, une augmentation de cas de suspicion de maladie par rapport à la période passée a été remontée par les sentinelles. 77 % de cas de suspicions au cours de la période d'octobre à novembre 2025, contre 70,5% en août-septembre. Il s'agit des maladies telles que la clavelée chez les ovins, la pasteurellose, le charbon bactérien, la peste de petits ruminants, la péripneumonie, le parasitisme et la dermatose (Figure 11).

Les maladies animales signalées durant la période sont prises en charge dans le cadre du suivi sanitaire assuré par les services techniques d'élevage de l'État. Ces interventions s'inscrivent dans les missions régulières de surveillance, de prévention et de traitement des pathologies animales, en collaboration avec les auxiliaires para vétérinaires et les éleveurs. Ce dispositif permet une réponse rapide aux cas détectés, contribuant ainsi à la

préservation de la santé animale et à la sécurité des moyens d'existence des ménages pastoraux.

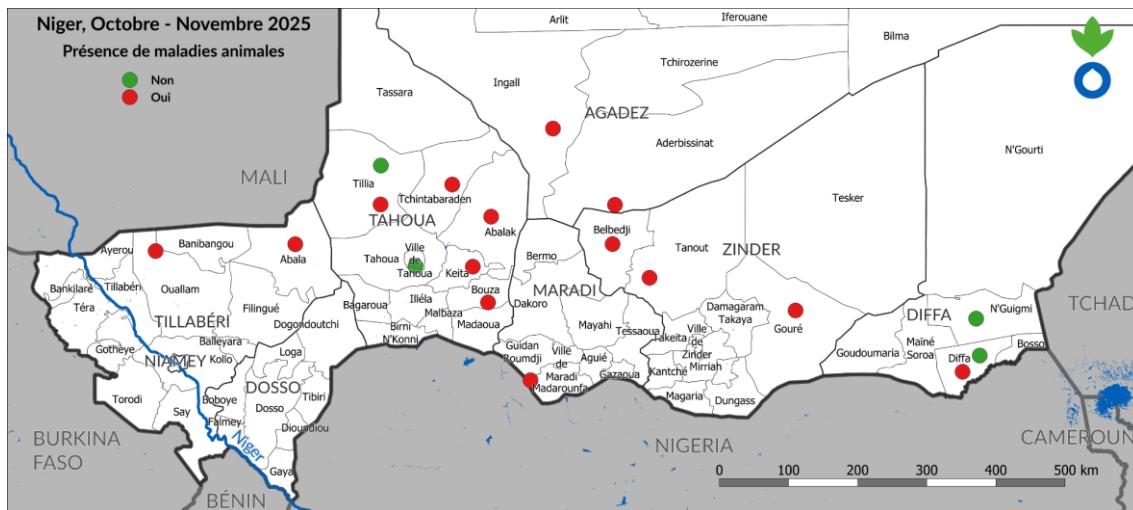


Figure 10 – Présence signalée de maladies animales d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Au cours de la période d'octobre à novembre 2025, environ 11% sentinelles ont rapporté des mortalités d'animaux dues principalement aux maladies (Figure 12).

On note ainsi une diminution par rapport à la période précédente pour laquelle 17% de sentinelles avaient rapporté des cas de mortalités.

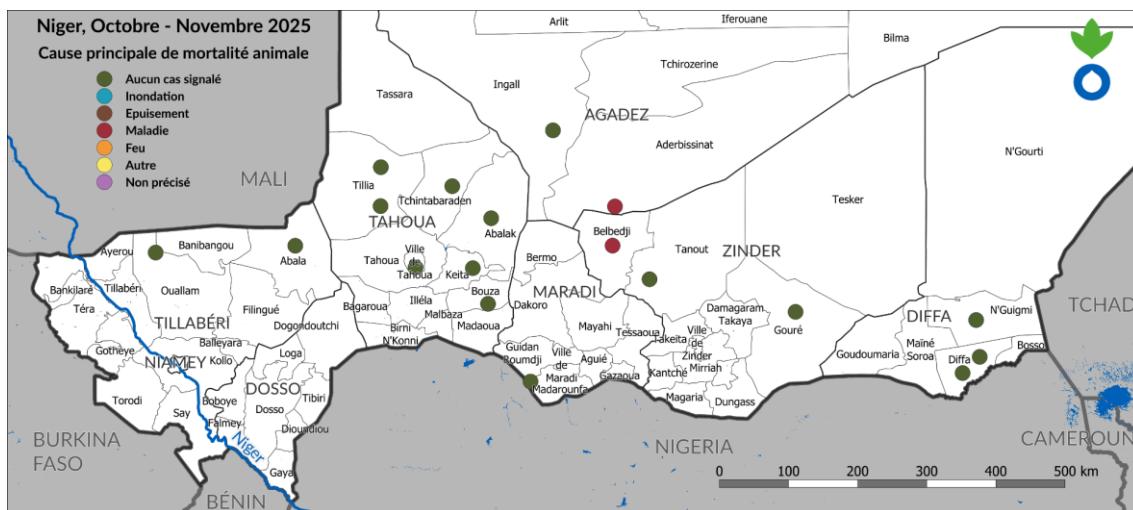


Figure 11 – Cause principale de mortalité animale d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La période d'octobre à novembre 2025 a connu une augmentation des cas de vols de bétail rapportés par les sentinelles (Figure 13). Ainsi, 38% des sentinelles ont signalé des vols de bétail contre 24% au cours de la période précédente. Les régions concernées par ces cas de vols sont Tahoua, Agadez, et Zinder. Ces actes sont le plus souvent causés par des bandits isolés qui sont souvent armés.

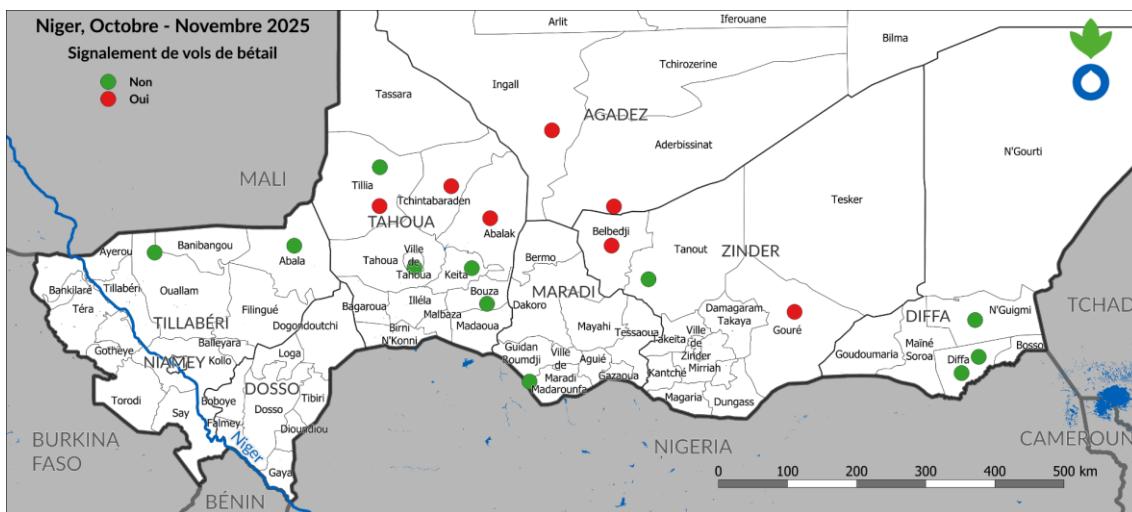


Figure 12 – Vols de bétail rapportés d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

La figure 14 indique une hausse des conflits intercommunautaires durant la période d'octobre à novembre 2025.

En effet, 11% des sentinelles ont rapporté des cas, contre 6% au cours de la période précédente (août à septembre 2025). Les cas signalés proviennent de la zone d'Aderbissinat (région d'Agadez) et de Bouza (région de Tahoua). Ces tensions sont généralement liées à la concurrence autour des ressources naturelles partagées notamment les points d'eau et le pâturage, ainsi qu'aux différends concernant les limites des champs agricoles.

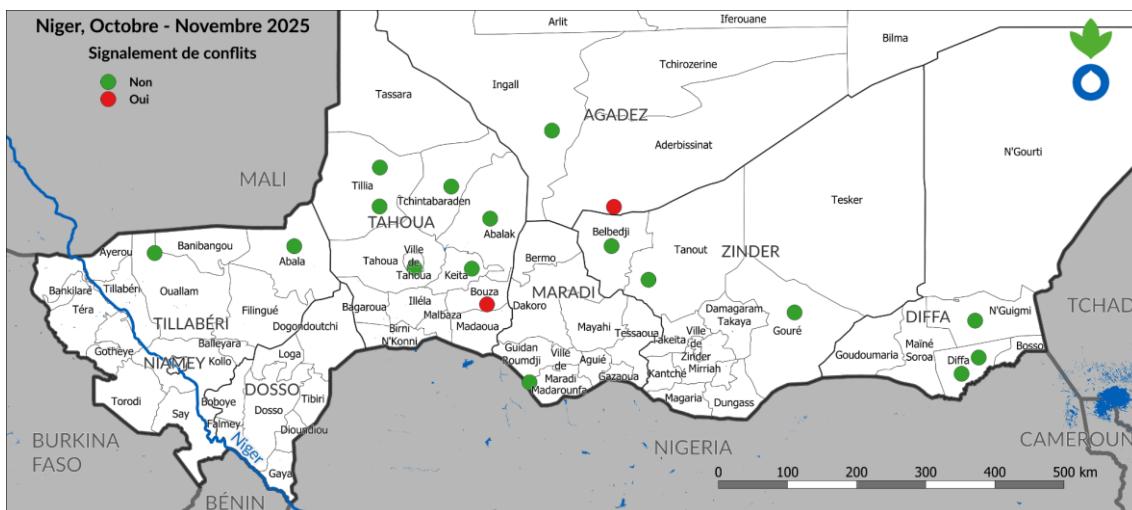


Figure 13 – Conflits signalés d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Les incidents sécuritaires rapportés par les sentinelles pour la période d'octobre à novembre 2025 (voir Figure 15) indiquent également une légère augmentation par rapport à la période précédente. En effet, 27% des sentinelles ont signalé des cas d'insécurité armée, contre 23% entre août et septembre 2025. Les incidents rapportés proviennent principalement des régions de Tahoua, Tillabéri et Diffa.

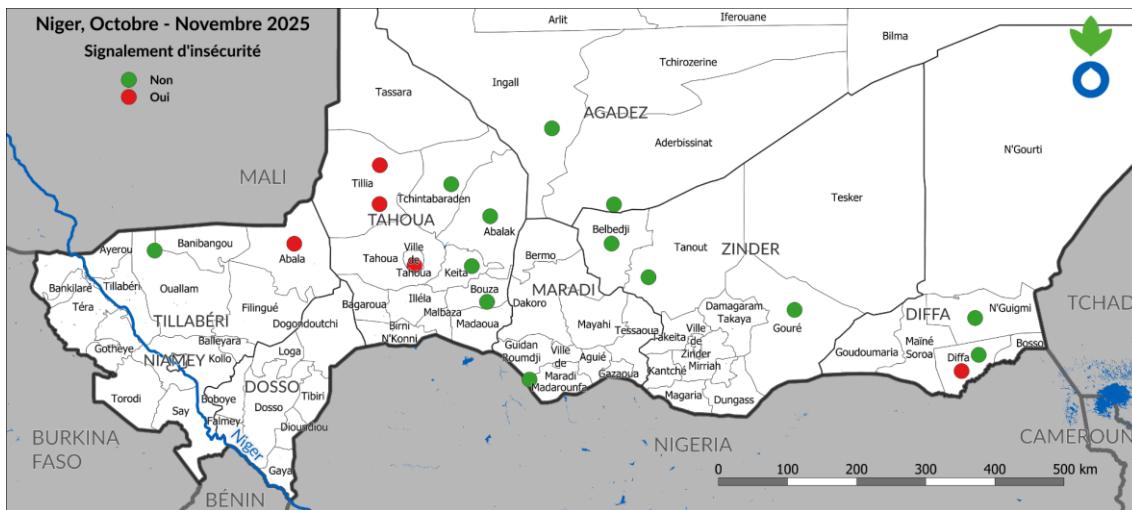


Figure 14 – Évènements d'insécurité signalés d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPOBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAI

Comme le montre la figure 16, les marchés sont restés ouverts et accessibles sur tous les sites suivis entre août et septembre 2025, à l'exception des zones de Talemcess (région de Tahoua) et Kabléwa (région de Diffa) où il a été signalé des cas d'inaccessibilité de marchés pour des raisons sécuritaires.

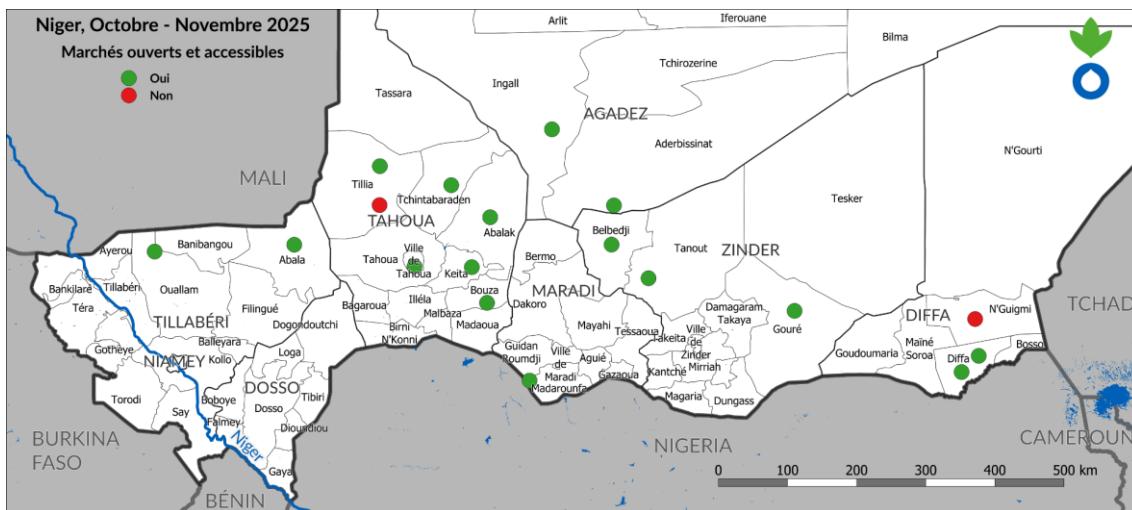


Figure 15 – Marchés ouverts et accessibles d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

La figure 17 présente la situation des zones ayant reçu des appuis au secteur pastoral rapportés au cours de la période d'octobre à novembre 2025.

Ainsi, 22% des sites suivis ont rapporté avoir reçu un appui au secteur pastoral. Il s'agit notamment des assistances aux éleveurs sinistrés et la vaccination gratuite des animaux contre la clavelée et la dermatose.

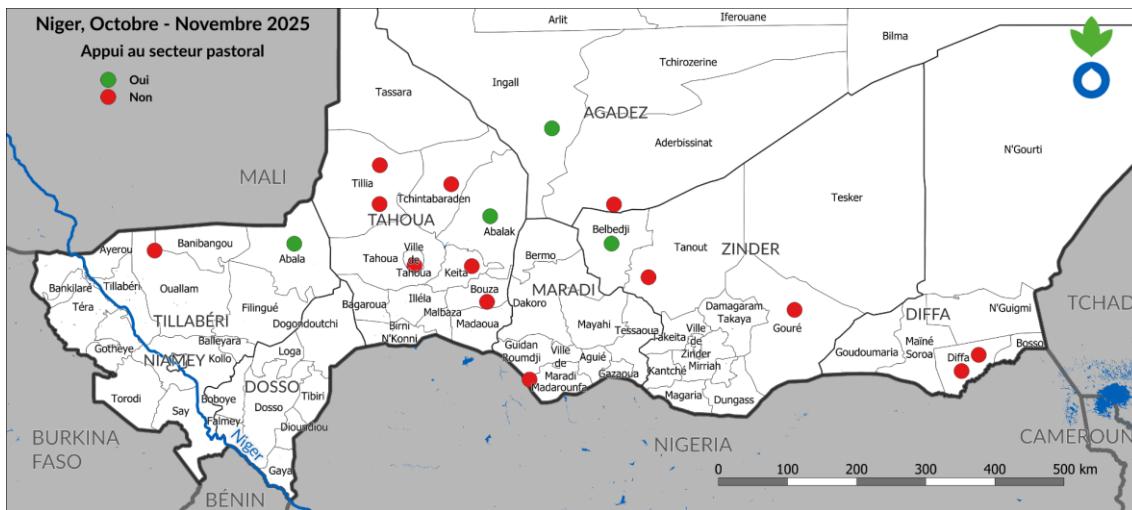


Figure 16 – Zones d'appui au secteur pastoral d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Les informations remontées par les sentinelles au cours de la période d'octobre à novembre 2025 indiquent une bonne disponibilité des aliments pour bétail sur 78% des marchés suivis (figure 18). Cependant, il a été signalé une rareté de l'aliment pour bétail sur les marchés suivis dans les zones de Talemcess (région de Tahoua), Mangaïzé (Tillabéri), Belbédji et Tanout (Zinder).

La demande locale en aliment pour bétail est globalement en baisse durant cette période en raison de la bonne disponibilité du pâturage.

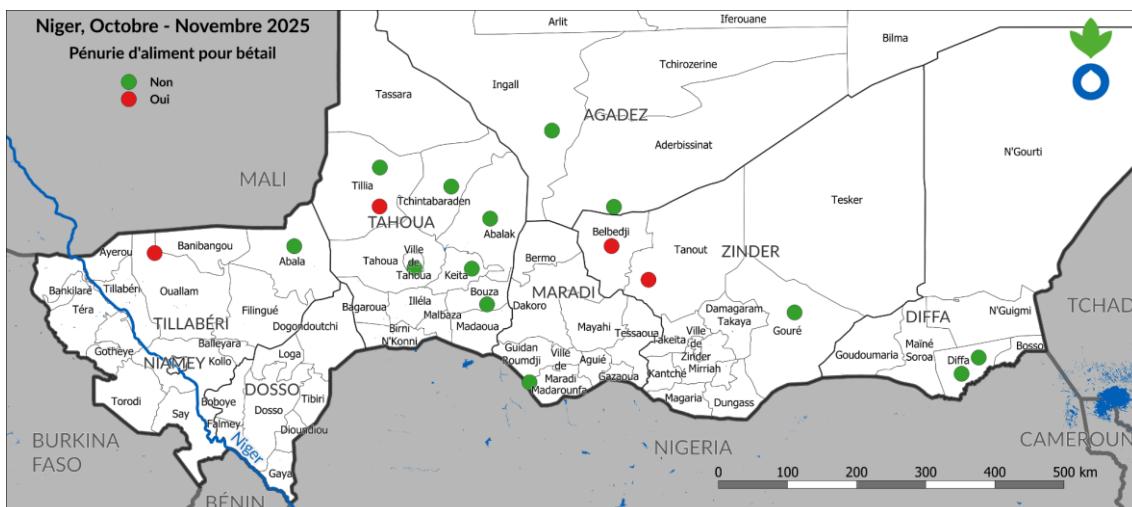


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## SITUATION DES MARCHÉS

### MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix des caprins, des ovins, du riz, du mil, du sorgho et de l'aliment pour bétail usiné, pour la période d'octobre à novembre 2025, sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Aliment pour bétail (Tourteau)	Termes de l'échange caprin contre mil
		Caprin mâle	Ovin mâle					
Agadez	Aderbissinat	20 000	70 000	500	300	250	200	67
	Ingall	40 000	60 000	480	235	210	190	170
	Moyenne	30 000	65 000	490	268	230	195	112
Diffa	Diffa	19 480	70 283	425	150	141	150	130
	Moyenne	19 480	70 283	425	150	141	150	130
Maradi	Ville de Maradi	25 000	80 000	480	180	175	135	139
Tahoua	Abalak	14 000	55 000	600	330	280	160	42
	Bouza	30 000	63 000	575	200	200	135	150
	Keita	21 900	93 600	600	232	157	130	94
	Tahoua	31 500	65 000	500	280	240	120	113
	Tchintabaraden	32 250	65 000	600	275	238	140	117
	Tilla	34 000	59 500	600	295	245	225	115
	Moyenne	27 275	66 850	579	269	227	152	105
Tillabéry	Abala	25 000	70 000	500	200	190	200	125
	Ouallam	21 500	47 000	500	240	200		90
	Moyenne	23 250	58 500	500	220	195	200	106
Zinder	Belbedji	20 000	49 000	540	223	230	140	90
	Gangara	26 500	70 000	550	170	120		156
	Gouré	15 000	48 500	180	180	140	140	83
	Moyenne	20 500	55 833	423	191	163	140	107

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

La période d'octobre à novembre 2025 a été marquée par une augmentation du prix moyen des caprins sur les marchés suivis de Tahoua, Maradi et Tillabéri, variant de +2% à +18% (Tableau 2). De manière générale, l'évolution des prix du caprin mâle reflète la bonne disponibilité du pâturage observée sur l'ensemble des zones pastorales, qui a permis une amélioration de l'état corporel des animaux et donc de leur valeur marchande. Cependant, il a été observé une baisse de -12, -2% et -3% sur les marchés suivis des régions de Diffa, Zinder et Agadez (Tableau 2).

Comparativement à la même période de l'année 2024, la variation des prix moyens du caprin est globalement positive à +7% sur l'ensemble des marchés suivis (Tableau 2).

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	30 000	31 000	-3	18 500	+62
Diffa	19 480	22 068	-12	23 142	-16
Maradi	25 000	24 500	+2	19 813	+26
Tahoua	28 236	27 192	+4	24 553	+15
Tillabéri	23 250	19 750	+18	26 167	-11
Zinder	20 500	21 000	-2	19 125	+7
Ensemble régions	25 271	24 768	+2	23 684	+7

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Par rapport au bimestre passé, le prix moyen des ovins a enregistré une baisse globale de 4 % sur l'ensemble des marchés suivis (tableau 3). Cette tendance masque toutefois d'importantes disparités régionales : des hausses marquées ont été observées à Maradi (+19 %) et Diffa (+17 %) traduisant une demande locale soutenue dans ces zones, tandis que les autres régions enregistrent des baisses modérées.

Comparativement à la même période de l'année précédente, une hausse globale de l'ordre de 4 % est observée sur les prix des ovins.

Tableau 3 – Évolution du prix de l'ovin mâle par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	65 000	78 750	-17	57 500	+13
Diffa	70 283	59 825	+17	57 875	+21
Maradi	80 000	67 000	+19	65 794	+22
Tahoua	65 800	72 292	-9	64 128	+3
Tillabéri	58 500	62 875	-7	58 592	-0
Zinder	55 833	56 333	-1	48 875	+14
Ensemble régions	64 451	67 041	-4	62 174	+4

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Les données rapportées par les sentinelles pour la période d'octobre à novembre 2025 indiquent une baisse globale de l'ordre de -8% sur le prix moyen du riz sur l'ensemble des marchés suivis. En comparaison avec la même période de l'année précédente (octobre-novembre 2024), une baisse beaucoup plus marquée de 29 % est observée, traduisant une amélioration notable de l'accessibilité économique du riz. Cette évolution s'explique non seulement par les récoltes mais aussi par les mesures de restriction à l'exportation qui ont contribué à maintenir une offre abondante au niveau national.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	490	490	0	675	-27
Diffa	425	520	-18	651	-35
Maradi	480	500	-4	879	-45
Tahoua	582	592	-2	731	-20
Tillabéri	500	600	-17	617	-19
Zinder	423	547	-23	671	-37
Ensemble régions	509	555	-8	717	-29

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Durant la période d'octobre à novembre 2025, les données recueillies sur les marchés suivis indiquent une baisse importante et généralisée du prix moyen du mil, avec des variations allant de -16 % à -39 %, sur l'ensemble des marchés (voir Tableau 5). Cette tendance s'explique principalement par les récoltes en cours dans l'ensemble des zones agricoles du pays, entraînant une augmentation de l'offre sur les marchés. En comparaison avec la même période de l'année précédente (octobre-novembre 2024), une baisse globale de -19% des prix a été observée. Cette évolution s'expliquerait non seulement par la période des récoltes, mais aussi par une bonne disponibilité des produits céréaliers tout au long de l'année, ayant contribué à stabiliser les marchés.

Tableau 5 – Évolution du prix du mil par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	268	440	-39	369	-27
Diffa	150	192	-22	324	-54
Maradi	180	240	-25	438	-59
Tahoua	272	333	-18	272	+0
Tillabéri	220	263	-16	303	-27
Zinder	191	273	-30	253	-24
Ensemble régions	231	296	-22	285	-19

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

À l'instar du mil, le prix du sorgho a enregistré une baisse généralisée sur l'ensemble des marchés suivis au cours de la période d'octobre à novembre 2025 (voir Tableau 6). Les baisses observées varient de -13 % à Maradi à -37 % à Agadez. Une exception est toutefois notée dans la région Tillabéri, où une légère hausse de +3 % a été rapportée.

En comparaison avec la même période de l'année précédente, une baisse globale de -34 % du prix moyen du sorgho est observée sur l'ensemble des marchés suivis.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	230	365	-37	325	-29
Diffa	141	169	-16	299	-53
Maradi	175	200	-13	495	-65
Tahoua	229	276	-17	281	-19
Tillabéri	195	190	+3	258	-25
Zinder	163	247	-34	240	-32
Ensemble régions	200	253	-21	305	-34

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Le prix moyen de l'aliment pour bétail a aussi enregistré une baisse globale de -5% sur les marchés suivis des régions au cours de cette période d'octobre à novembre 2025, comparé à la période précédente (Tableau 7). Comparativement, à la même période de l'année passée, on note également une baisse globale du prix moyen de l'aliment pour bétail de -3%.

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail (Tourteau) par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	195	200	-3	180	+8
Diffa	150	150	0	149	+0
Maradi	135	110	+23	158	-15
Tahoua	162	173	-6	170	-5
Tillabéri	200	220	-9	215	-7
Zinder	140	140	0	143	-2
Ensemble régions	163	171	-5	168	-3

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

## TERMES DE L'ÉCHANGE

Pour la période d'octobre à novembre 2025, les termes de l'échange (TdE) caprins contre mil sont globalement favorables aux éleveurs (Tableau 8). Cette amélioration résulte de la baisse marquée des prix des céréales observée sur les marchés, combinée à une hausse ou une stabilité des prix des petits ruminants (notamment les boucs). Dans les régions de Maradi, Agadez et Diffa, les TDE enregistrent des progressions particulièrement importantes par rapport au bimestre précédent, permettant aux ménages pastoraux d'obtenir des quantités de mil nettement supérieures pour un même animal vendu. Comparativement à la même période de 2024, les TDE affichent également une hausse significative ce qui semble signifier une amélioration durable du pouvoir d'achat pastoral dans ces régions-ci. Les ménages pastoraux bénéficient d'une conjoncture économique positive, leur permettant de mieux couvrir leurs besoins alimentaires.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil par région

Région	Oct.-Nov. 2025 (kg/tête)	Août-Sep. 2025 (kg/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2024 (kg/tête)	Variation (%)
Agadez	112	70	+59	50	+124
Diffa	130	115	+13	71	+82
Maradi	139	102	+36	45	+207
Tahoua	104	82	+27	90	+15
Tillabéri	106	75	+40	86	+22
Zinder	107	77	+40	76	+42
Moyenne régions	109	84	+31	83	+31

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale ACF

Malgré cette tendance globalement favorable pour les éleveurs, les termes de l'échange restent défavorables dans certaines zones pastorales suivies durant la période d'octobre à novembre 2025 (voir Figure 18). Il s'agit notamment de poches localisées dans les régions de Zinder, Agadez et Tillabéri, où les TDE sont inférieurs à 90 kg/tête. Ces situations s'expliquent par une combinaison de facteurs : concentration élevée de bétail, accès limité aux marchés, et contraintes sécuritaires affectant la fluidité des échanges. Dans ces zones, les ménages pastoraux disposent d'un pouvoir d'achat réduit malgré une conjoncture nationale globalement favorable.

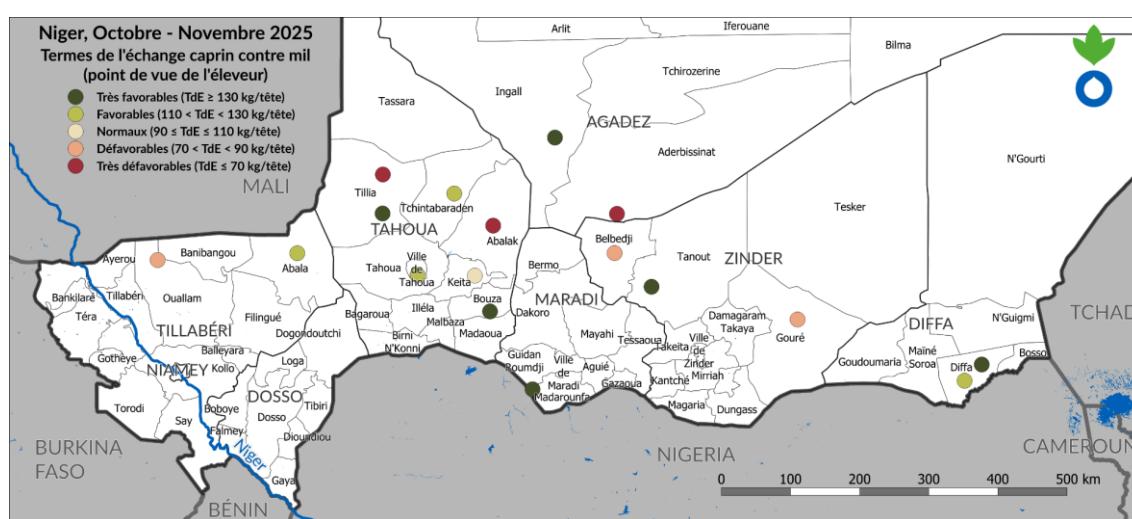


Figure 18 – Termes de l'échange caprin contre mil d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

## CONCLUSION

La période d'octobre à novembre 2025 se caractérise par une bonne disponibilité du pâturage ainsi que des eaux de surface, assurant un abreuvement du bétail dans la plupart des zones pastorales. Sur les marchés suivis, il est observé une hausse des prix des animaux et une baisse importante et généralisée des prix des céréales, ce qui améliore les termes de l'échange pour les éleveurs dans plusieurs localités.

L'état d'embonpoint du cheptel, aussi bien pour les petits que pour les gros ruminants, est globalement jugé bon. En revanche, la période connaît une légère augmentation des incidents sécuritaires, des conflits intercommunautaires et des cas de vols de bétail, signalant une dégradation relative du contexte sécuritaire dans certaines zones. À l'approche de la transhumance, ces tensions pourraient s'accentuer, notamment autour des ressources naturelles partagées.

## PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour les organisations pastorales :

- Renforcer les actions de sensibilisation afin de prévenir et de lutter contre les feux de brousse,
- Intensifier la sensibilisation des éleveurs sur l'importance d'une transhumance apaisée, en mettant l'accent sur le respect des couloirs de passage et la coexistence harmonieuse avec les communautés agricoles.
- Promouvoir les bonnes pratiques sanitaires à travers des campagnes de sensibilisation sur la vaccination systématique et le déparasitage du bétail, en vue de prévenir les maladies et d'améliorer la productivité animale

Pour les services de santé animale :

- Intensifier la surveillance épidémiologique dans les zones pastorales à risque.
- Renforcer l'appui conseil de proximité en direction des populations pastorales.

Pour l'État et ses partenaires :

- Accroître les financements et anticiper la mise en œuvre des bandes pare-feu, notamment dans les zones à forte densité pastorale, afin de prévenir les feux de brousse et protéger les ressources fourragères
- Assurer le maintien de la disponibilité et de l'accessibilité des céréales, en particulier pour les ménages vulnérables
- Renouveler les stocks tampons en céréales et en aliments pour bétail pour faire face aux périodes de soudure et aux chocs climatiques

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Continuer à appuyer l'État dans la sécurisation du pâturage (notamment à travers la réalisation de bandes pare- feu) et dans les campagnes de vaccination de masse pour renforcer la résilience sanitaire du cheptel
- Poursuivre le plaidoyer pour une mobilisation accrue des ressources en faveur du secteur de l'élevage
- Maintenir et renforcer la production ainsi que la diffusion régulière des bulletins de surveillance pastorale, afin d'anticiper les risques et d'éclairer la prise de décision.

## INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Abdou Hamidine (ACF-Niger) - [ahamidine@ne.acfspain.org](mailto:ahamidine@ne.acfspain.org)
- Amadiane Diallo (ACF-Niger) - [amadiallo@ne.acfspain.org](mailto:amadiallo@ne.acfspain.org)
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) - [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) - [elavaud@wa.acfspain.org](mailto:elavaud@wa.acfspain.org)
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) - [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)

## PARTENARIATS

La collecte de données se fait sous le partenariat avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR), la Direction Technique de la Direction Générale du Développement Pastoral, de la Production et des Industries Animales (DGDP/P/IA) du ministère de l'Élevage du Niger.



## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements de l'Union Européenne et de la coopération Suisse.



Cofinancé par  
l'Union européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC